

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 17 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Laurence LEVEE Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON
Absents excusés	Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)
Secrétaire de séance	Madame Malorie MEHEUST
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-96

ELU REFERENT « RISQUES MAJEURS »

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Afin de contribuer à la déclinaison de la politique de prévention des risques majeurs harmonisée entre les communes de l'Agglomération, un groupe de travail « risques majeurs/prévention des inondations » vient d'être créé par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Ce groupe de travail, rattaché à la commission transition écologique » permettra de faire émerger des idées ou propositions et de faire remonter les sujets prioritaires aux instances décisionnaires de l'Agglomération, notamment en matière :

- 1- d'évaluation des risques naturels et technologiques pour prescrire et suivre la mise en œuvre de mesures de prévention, de protection et de sûreté ;
- 2- de rédaction du Plan Intercommunal de Sauvegarde (intégrant le DIICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), notamment les cartes ;
- 3- de réalisation de l'information préventive des populations : sensibilisations périodiques, IAL (Information des Acquéreurs et Locataires), signalisation des risques... ;
- 4- de la prise en compte des risques dans l'aménagement du territoire ;
- 5- de la gestion opérationnelle des évènements : formations, exercices, interventions, retours d'expérience ;
- 6- de la réalisation de toute autre mission liée à la gestion des risques majeurs : suivi des actions communautaires, actions partenariales...

Cette première réunion sera ainsi l'occasion :

- d'échanger sur les préoccupations des communes relatives à ces sujets ;
- de présenter les actions menées par l'Agglomération (GEMAPI: Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, trait de côte, PICS: Plan InterCommunal de Sauvegarde) avec des précisions sur les nouvelles obligations relatives aux Plans Inter et Communaux de Sauvegarde ;
- de partager les retours d'expérience.

Aussi, je vous propose :

- ⇒ La candidature de Monsieur Guillaume HAMON, Adjoint à l'Urbanisme, au Patrimoine et à la Sécurité pour représenter la Ville de Langueux à ce comité de pilotage ;
- ⇒ d'autoriser, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Suite aux échanges, la candidature de Laurence LEVEE est proposée par le groupe d'opposition liste « Langueux en Transition ».

Après un vote à main levée, Monsieur Guillaume HAMON est élu référent « risques majeurs » pour la Ville de Langueux.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (8 voix pour Madame Laurence LEVEE: Françoise HURSON, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE, Yann HAMON).

Pour extrait conforme,

Langueux, le 19 octobre 2023

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,

Malorie MEHEUST

